



Renault Guyancourt-Aubevoye
1 Avenue du Golf 78288 Guyancourt Cedex
API - CTA G24 0 40
Tél 02 32 77 63 09 Fax : 02 32 77 61 45
Portable 06 82 45 48 18
Aubevoye le 16 Mai 2001 numéro 50

ELECTION DES DELEGUES DU PERSONNEL

Le rôle du délégué du personnel :

Leur mission est de représenter les intérêts des salariés lors de contact avec l'employeur, la hiérarchie directe ou des instances extérieures, et à l'occasion des réunions mensuelles avec le chef de l'établissement ou son représentant.

Les délégués du personnel peuvent intervenir dans les questions intéressant les salariés de l'établissement, les salariés à contrat à durée déterminée, les intérimaires et les salariés des entreprises extérieures.

C'est de recueillir des informations sur les problèmes des salariés, à veiller à l'application de la loi et de la réglementation, à présenter leurs réclamations et de révéler les situations réelles dans l'entreprise,... tout cela conduisant les délégués du personnel à contrôler de façon précise les conditions de travail de l'entreprise.

Ce rôle ne peut être réservé uniquement à l'inspecteur du travail, parce que c'est un fonctionnaire extérieur à l'entreprise. D'ailleurs, l'expérience ne montre-t-elle pas que c'est presque toujours à la demande des délégués que celui-ci intervient auprès de l'employeur?

Rappel :

Depuis notre premier tract du 08/12/99 « Création d'un nouveau Syndicat SUD sur Aubevoye Guyancourt », bien du chemin a été parcouru.

Avant toute chose, rien n'aurait été possible sans votre soutien et votre adhésion.

SUD est la seule organisation Syndicale fonctionnant uniquement par les cotisations de ces adhérents, et non par des subventions allouées par Renault et des Confédérations Syndicales reconnues.

Notre représentativité a été un dur combat devant les tribunaux (grande instance et prud'homal).

Sept délégués SUD sont toujours sous le coup d'une sanction dont un à Aubevoye, pour avoir distribué des tracts avant d'être reconnus officiellement.

L'objectif de SUD est et restera la défense des salariés contre toutes inégalités et illégalités au droit du travail et le porte parole des revendications de l'ensemble du personnel.

BILAN DES DELEGUES DU PERSONNEL SUD

Les délégués SUD, pendant leur mandat, se sont attachés à écouter, à informer les salariés et à interroger la direction sur les différents sujets résumés ci-dessous :

- 1) SUD a mis en avant la disparité des différents services concernant les frais de missions,, l'organisation du travail durant ces missions etc...
- 2) SUD a dénoncé l'état désastreux des protos et le risque potentiel pour le personnel. Un groupe de travail s'est mis en place (prévenir le risque routier).
- 3) SUD est le levier du personnel concernant toutes les questions et l'application de l'ARRT sauvage dans les différents services du CTA.
- 4) SUD a dénoncé le STRESS, vécu par certains salariés.
- 5) SUD a interpellé la direction sur le fonctionnement au quotidien du CTA (Travaux, restaurant, parking, heures supplémentaires, heures de roulage, évolution des effectifs)
- 6) SUD s'est attaché à dénoncer la disparité homme/femme dans le monde du travail.
- 7) SUD en CHSCT s'est positionné contre les plannings de l'ATT pour les services 64840. 862, 865 et 866. Après la consultation auprès du personnel concerné.
- 8) SUD a appelé à un débrayage contre l'ARTT le 25/10/00, cette action s'est traduit par une bonne mobilisation.
- 9) La sous-traitance, un combat que SUD a encore mené seul et contre tous (Direction et certains Syndicats). Aujourd'hui ce sont 647 salariés sous-traitants (ayant au minimum 12 mois d'ancienneté et rattachés au métier de l'automobile) dont 48 d'Aubevoye qui participeront aux élections DP.
- 10) SUD s'est associé aux différentes actions nationales tel que : MEDEF, Retraites etc..
- 11) SUD vous a informé, par l'intermédiaire de cinquante tracts depuis notre création (dont une majorité spécifique à Aubevoye).

Après les élections C.E. , SUD est la troisième organisation Syndicale sur l'établissement de Guyancourt avec 15.36%, et la première sur le site d'Aubevoye.

Sur le site d'Aubevoye, il y en aura 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants à élire :
6 délégués (3 T et 3 S) au 1^{er} collège
10 délégués (5 T et 5 S) au 2^{ème} collège.

Le 07 Juin les élections DP auront lieu, exprimez vous nombreux pour la défense de vos droits.

PS : En cas d'absence le 7 juin, vous pouvez voter par correspondance, renseignez-vous auprès du secrétariat de votre secteur ou auprès de l'administration du centre (Bat. 64).

N'attendez pas.